

JIM

N°203
JOURNAL
D'INFORMATIONS
MUNICIPALES
D'ANNEMASSE
janvier-février 2023



Chablais Parc renouvelle la ville

HABITER

**Tous mobilisés
pour
économiser
l'énergie**

TRAVAILLER / CIRCULER

**Des agents pour faire
traverser nos écoliers**

VIVRE ENSEMBLE

**Que vos projets
se concrétisent !**

ON SORT

**JEUDI ÉVASION :
VOYAGEZ À TRAVERS
L'HISTOIRE LOCALE**
5 janvier, 2 février
et 2 mars

PEUR SUR LA NUIT
du 13 janvier
au 1^{er} février

**LA SOIRÉE
ANNEMASSEURS**
vendredi 3 mars

 **ANNEMASSE**
à vivre ensemble

Annemasse.fr
   

INFOS PRATIQUES

LES PERMANENCES DES ÉLUS DE LA MAJORITÉ

- Tous les samedis matin / de 11h à 12h / Hôtel de Ville.
- Tous les mercredis matin / de 10h30 à 12h / local du service municipal au centre commercial du Perrier.

HÔTEL DE VILLE 04 50 95 07 00 |
www.annemasse.fr | f Annemasse - Officiel | Clic Annemasse
Ville d'Annemasse | @annemasse_maville

HEURES D'OUVERTURE : du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 13h30 à 17h | le samedi de 9h à 12h pour l'état civil uniquement

CENTRE TECHNIQUE MUNICIPAL 04 50 95 07 07
centralisation.demandes@annemasse.fr

TRANQUILLITÉ PUBLIQUE |
tranquillite.publique@annemasse.fr
• Médiateurs 04 50 92 16 16
• Police municipale 04 50 87 04 80

ÉDUCATION | 04 50 95 07 33
education@annemasse.fr

VIE PUBLIQUE | 04 50 95 07 00
• etatcivil@annemasse.fr
• pieces.identite@annemasse.fr
• reglementation.generale@annemasse.fr

OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC |
occupation.domaine.public@annemasse.fr
04 50 95 07 41 | 04 50 95 07 42

ÉCONOMIE | 04 50 95 07 56 |
economie@annemasse.fr

CENTRE INFORMATION PETITE ENFANCE |
04 50 84 23 10
info.petite.enfance@annemasse.fr

SERVICE MAINTIEN A DOMICILE |
04 50 84 23 06
cr.colette-belleville@annemasse.fr

BIBLIOTHÈQUE PIERRE GOY |
04 50 95 89 09
TIERS-LIEU LA BULLE |
04 50 84 23 24

CONSERVATOIRE DE MUSIQUE
D'ANNEMASSE | 04 50 87 99 93

ÉCOLE DES BEAUX-ARTS
DU GENEVOIS | 04 50 37 21 89

CHÂTEAU ROUGE |
04 50 43 24 24 (billetterie)

VILLA DU PARC CENTRE D'ART
CONTEMPORAIN | 04 50 38 84 61

COMPLEXE MARTIN LUTHER KING |
04 50 87 12 83

MJC CENTRE | 04 50 92 10 20

MJC ROMAGNY | 04 50 92 64 97

SERVICE DES SPORTS |
04 50 84 59 17 | 04 50 84 59 10

OFFICE MUNICIPAL DES SPORTS
04 50 92 87 45

ANNEMASSE AGGLO | 04 50 87 83 00 |
www.annemasse-agglo.fr

SERVICE GESTION DES DÉCHETS |
04 50 87 88 88 | info@annemasse-agglo.fr | www.mieuxtrier.fr

MONTs DE GENÈVE
(OFFICE DE TOURISME) |
04 50 95 07 10 |
www.montsdegeneve.com

BUS TAC | 0800 1000 74 |
04 50 38 55 55 | www.reseau-tac.fr

PERMANENCE MÉDICO SOCIALE DU
PERRIER | 04 50 33 51 15

CAISSE D'ALLOCATIONS FAMILIALES |
0820 25 74 10

MISSION LOCALE | 04 50 95 20 50

PÔLE EMPLOI | 3949

MAISON DE LA JUSTICE ET DU DROIT |
04 50 84 06 70

POLICE SECOURS | 17

SAMU | 15

POMPIERS | 18

POLICE NATIONALE | 04 57 26 02 00

POLICE MUNICIPALE | 04 50 87 04 80

GENDARMERIE | 04 50 92 11 66

PHARMACIES DE GARDE | 3237

CENTRE HOSPITALIER ALPES LÉMAN |
04 50 82 20 00 | www.ch-alpes-leman.fr

HÔPITAL PRIVÉ PAYS DE SAVOIE |
0 826 300 074

DONS DE SANG, PLASMA, PLAQUETTES
04 50 87 69 70 | dondesang.efs.sante.fr

ALLÔ ENFANCE MALTRAITÉE | 119*

ACCUEIL DES SANS-ABRI | 115*

CENTRE ANTIPOISON | 04 72 11 69 11

SIDA / INFO-SERVICE | 0800 840 800*
* appel gratuit et anonyme

JIM N°203 JANVIER-FÉVRIER JOURNAL D'INFORMATIONS MUNICIPALES



Publication bimestrielle éditée par le service communication. Imprimé sur du papier écocertifié n° PEFC/10-31-1093, c'est-à-dire issu de forêts gérées durablement, avec des encres végétales.

Directeur de la publication : Christian Dupessey |
Rédactrice en chef : Chadia Limam | **Rédaction**
Service communication : Coraline Martins, Etc.

Terra-Ophélie Ravinel, Flora Soubras, Mélina Monteiro-Chaduc, Melissa Roldan, Naim Mohamed Damech, Virginie Deméautis | **Mise en page :** Kalistene Anecny |
Impression : Estimprim | **Photos :** Services municipaux (sauf mentions indiquées) | **Dépôt légal :** Janvier 2023 |
Tirage : 21 000 exemplaires.

SOMMAIRE



DOSSIER

04 Chablais Parc renouvelle la ville

INTERACTIONS

- 09
- Droit de suite
 - Décidé en Conseil municipal
 - Agenda citoyen

HABITER

- 10
- Tous mobilisés pour économiser l'énergie

GRANDIR

- 12
- Le groupe scolaire Louise Michel verra le jour en 2025

TRAVAILLER CIRCULER

- 14
- Des agents pour faire traverser nos écoliers

VIVRE ENSEMBLE

- 16
- Que vos projets se concrétisent !

TRIBUNES

À FAIRE EN JANVIER FÉVRIER

- 21
- Peur sur la nuit

- 23
- "Jeudi évasion" : voyagez à travers l'Histoire locale

PORTRAIT

- 24
- Amandine Chevallier et Bruno Lisena, joueurs en or

ÉDITO

Comment Chablais Parc renouvelle notre ville



D'une vaste friche industrielle, Chablais Parc est aujourd'hui le dernier-né des quartiers annemassiens. Sa création, actée en 2006, a profondément modifié notre centre-ville, en le prolongeant vers le quartier de la gare. Cet aménagement d'ampleur portait d'ailleurs initialement le nom de « Chablais Gare ». Il a été pensé en relation avec l'arrivée du CEVA, réseau emprunté par le Léman express depuis maintenant 3 ans.

Tout n'a pas été simple pour arriver au quartier moderne et d'une grande qualité architecturale que nous connaissons et fréquentons tous aujourd'hui. La maîtrise d'œuvre de la Ville pour les espaces publics et le travail avec le promoteur Virgil a permis le succès que l'on connaît aujourd'hui. C'est aujourd'hui un lieu de vie qui favorise la mixité sociale, avec environ 350 logements, dont un tiers de logement sociaux.

Les résidents de Chablais Parc, habitants permanents ou clients des établissements hôteliers, bénéficient d'un accès à tous les services de la Ville et aux transports en commun en moins d'un quart d'heure. Il suffit de faire quelques pas depuis son palier de porte. En 10 minutes, ils sont à la gare genevoise des Eaux-Vives. Chablais Parc est aussi une place de commerce, avec des grandes enseignes et des petites boutiques, même si nous regrettons que toutes les cellules ne soient pas encore occupées. Un travail étroit avec le gestionnaire est en cours afin de garantir un taux d'occupation optimale et une diversité de l'offre, notamment de restauration. C'est enfin un lieu de culture, avec un cinéma multiplexe et une librairie, des espaces de respiration autour de la place publique Antoine Lumière et le tout récent Square des Enfants du Paradis.

Les jeunes et d'autres générations s'y retrouvent pour faire de l'exercice, jouer, déjeuner, lire ou simplement apprécier un moment suspendu. Je vous présente mes meilleurs vœux de santé et de bonheur pour cette nouvelle année qui verra d'autres grands projets urbains se concrétiser, notamment la prolongation du tram et la piétonnisation. Mais nous aurons le temps d'en reparler ensemble.

CHRISTIAN DUPESSEY,
Maire d'Annemasse, 1^{er} vice-président d'Annemasse Agglo



LA VILLE REND HOMMAGE ET SALUE LA MÉMOIRE D'ALFRED LE RENARD,

Décédé à l'âge de 85 ans le 28 octobre dernier, ancien Président de Château Rouge, fondateur de la Fox compagnie, metteur en scène, comédien hors pair, il était aussi ancien professeur de français au collège Michel Servet et initiateur du théâtre du collège. Il a su partager sa passion du théâtre avec bon nombre d'entre nous. La Ville d'Annemasse transmet toutes ses pensées à sa famille, sa troupe et ses proches.



RUE DU CHABLAIS, 2011



AVENUE DE LA GARE, 2011



SQUARE LES ENFANTS DU PARADIS, 2022

UN
AMÉNAGEMENT
SUR **1,9**
HECTARE

12 ANS DE
TRAVAUX

Chablais
Parc
renouvelle
la ville

Chablais Parc : intense et moderne

Chablais Parc achève sa mutation, plus de dix ans après le début des travaux de requalification du quartier. Le dernier îlot, avec le cinéma et l'immeuble Skyline, est terminé. Inauguré en janvier, le square Les Enfants du Paradis apportera la pièce finale à cet ambitieux projet*.

DE LA ZAC CHABLAIS GARE À CHABLAIS PARC

Transformer une friche de près de deux hectares, peu habitée et à l'urbanisme vieillissant, en un quartier intense d'une ville moderne : tel était l'objectif de la création de Chablais Parc. L'origine du projet de requalification remonte aux années 70-80. À l'époque, quelques commerçants, artisans et professionnels de santé exerçaient leur activité dans des locaux hétérogènes. La volonté politique était alors de renforcer le poids économique du cœur de ville et de créer une véritable continuité du centre à la gare, avec l'aménagement d'îlots et de chemins traversants. La Ville disposait d'un tiers de l'actuel Chablais Parc. « Elle a choisi un projet architectural et recherché un aménageur pour acheter les nombreuses petites parcelles et réaliser l'ensemble des constructions. Elle a pris en charge les aménagements des espaces publics », explique Michel Boucher, premier adjoint en charge de l'urbanisme, de l'aménagement durable, des grands projets et des relations aux usagers. En avril 2006, le conseil municipal adoptait le dossier de création de la ZAC Chablais Gare, puis le dossier de réalisation en février 2008.

UN POINT D'INTENSITÉ URBAINE...

Dix ans après le démarrage du chantier, cet espace entièrement piéton prend des allures de ville nouvelle. « Il est devenu un point d'intensité urbaine avec une mixité de fonctions souhaitée : densité de logements, attractivité commerciale, hôtels et résidences hôtelières, activités de loisirs, points culturels et sportifs, parking public de 322 places... », indique Michel Boucher. Le quartier présente d'autres atouts, comme sa qualité architecturale reconnue et la vue paysagère qu'offrent certains logements. Le pari est réussi.

... QUI NÉCESSITE DE BIEN RÉGULER LA VIE DU QUARTIER

« L'enjeu politique est à présent de parvenir à bien gérer la vie qui l'accompagne, aussi bien

pour les habitants qui sont sur place que pour les gens qui s'y rendent et qui le font vivre », affirme le premier adjoint. L'objectif : maintenir l'image positive et satisfaisante d'un quartier où l'on a plaisir à vivre, se promener et se rencontrer. « Il faut aussi que l'attractivité commerciale continue et s'améliore, bien qu'on ne la maîtrise pas directement », ajoute Michel Boucher. À ce jour, il reste encore 30 % de superficie commerciale vacante. « Elle pourrait accueillir des boutiques éphémères sur trois à six mois, indique Amine Mehdi, adjoint au maire en charge du commerce. Fin 2023, début 2024, nous espérons que toutes les coques de Chablais Parc seront occupées. »

DERNIÈRE ÉTAPE : L'OUVERTURE DU SQUARE

Outre les commerces, les restaurants et le cinéma Studio 6, Chablais Parc offre un nouveau square aux Annemassiens, appelé Les Enfants du Paradis et situé au cœur du quartier. Son inauguration est prévue en janvier. « Il comporte une part végétale, avec la présence d'arbres, d'arbustes et de plantes vivaces, précise Laure Georgeon, chargée d'opérations voirie. Le square, qui est fermé la nuit, propose aussi des zones de jeux et de fitness. » Pour apporter la touche finale au quartier, une œuvre d'art sera installée au-dessus de l'édicule de l'ascenseur qui mènera au square. La sculpture, réalisée par Marie-Noëlle Ronayette, est offerte par le promoteur ayant fait bâtir la majorité des immeubles. Dix ans après le lancement des travaux de réhabilitation, le quartier de l'actuel Chablais Parc a complètement changé de visage. Enfin presque : le grand cèdre de la rue du Chablais, devenu l'emblème du quartier, demeurera une trace du passé que la Ville a su conserver. « L'immeuble qui le jouxte est pratiquement sculpté autour de son branchage, explique Michel Boucher. Il fait à présent partie de l'identité du nouveau quartier. »

* Architectes : Ameller & Dubois, Atelier A, Elsa architectes, Philippe de Fouchier, Malcom Nouvel, Marc Rolinet

Une attractivité à préserver

Chablais Parc présente de nombreux atouts : qualité architecturale, proximité de la gare et de la voie verte, offre commerciale et de loisirs... Un cadre de vie quasi idéal qu'il est nécessaire de préserver pour maintenir l'attractivité du lieu et faire de ce quartier un endroit où il fait bon vivre ensemble.

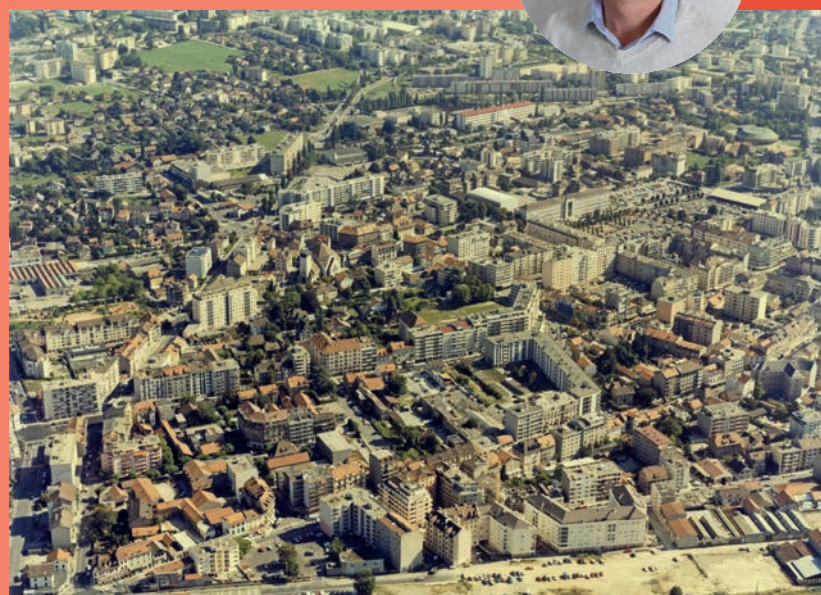
PLACE AUX PIÉTONS

Chablais Parc est un quartier exclusivement dédié aux piétons, conçu avec des rues étroites, denses et animées. En plus d'apporter une certaine qualité de vie aux personnes qui y vivent, la piétonnisation répond aux engagements de la Ville en faveur du développement durable.

Vous avez dit « piétonne » ? La place Antoine-Lumière est pourtant empruntée par de nombreux vélos et scooters, y compris par des livreurs. Une situation qui pose problème à la fois pour la sécurité des personnes comme au niveau

des nuisances sonores qu'elle occasionne. « Le service dédié à l'aménagement des espaces publics de la Ville rappelle que les vélos et trottinettes doivent rouler au pas. Le service voirie envisage une modification du mobilier urbain », affirme Amine Mehdi. « Même si les panneaux sont là, je trouve qu'on ne se rend pas forcément compte qu'on entre dans une zone piétonne », remarque Céline Bielle, l'une des premières propriétaires résidentes de Chablais Parc. « Pour mieux visualiser l'entrée, on pourrait imaginer la réalisation d'aménagements paysagers comme la plantation d'arbres ou de buissons afin que les gens pénètrent dans un nouvel espace », suggère-t-elle.

JE ME SOUVIENS...



Vue aérienne du futur quartier en 1996 – © Studio Benoist



« EN 1996, JE ME SOUVIENS DE QUELQUES COMMERCES OU ACTIVITÉS INSTALLÉS ENTRE LA RUE DU CHABLAIS ET L'AVENUE DE LA GARE : IL Y AVAIT L'IMPRIMERIE CHALLANDE, UN ANCIEN DÉPÔT DE CHARBON, LA DROGUERIE DE MME SADDIER, UN ASSUREUR, DES GARAGES, UNE ANCIENNE USINE... LE SECTEUR NE PRÉSENTAIT PAS DE CONTINUITÉ ET ÉTAIT PEU ATTRAYANT. AUJOURD'HUI, L'ESPACE EST DEvenu COHÉRENT ET HOMOGÈNE, BIEN RELIÉ AU BÂTI EXISTANT. »

VINCENT FONTAINE, responsable du service urbanisme foncier de mars 1996 à mi-août 2022.

UN CADRE DE VIE À RESPECTER

Situé près de la nouvelle gare, Chablais Parc bénéficie du Léman Express. Il est aussi desservi par la ligne Tango du bus à haut niveau de service et est à proximité de la voie verte. « C'est un quartier de mixité sociale en termes de logements puisqu'on y compte 30 % de logements locatifs sociaux, ajoute Michel Boucher. Les autres occupations de logements se partagent entre des propriétaires occupants qui ont choisi ce quartier en fonction de sa qualité architecturale et de son positionnement et des investisseurs qui ont choisi d'acheter pour louer en pariant sur son attractivité. » Le quartier propose également une offre de loisirs intéressante, avec le cinéma Studio 6 ainsi qu'une salle de sport.

Pour préserver ce cadre de vie, la Ville porte une attention très particulière à la propreté du quartier. « Nos services sont très présents et il est l'un des rares endroits de la ville à être nettoyé le dimanche matin », affirme le premier adjoint. À Chablais Parc, contrairement aux autres endroits de la Ville, les déchets sont déposés en points d'apport volontaires et non pas en bac à roulettes. « Mais au petit matin, beaucoup de détritus jonchent le sol, déplore cependant Laurie Monder, propriétaire occupante. Les poubelles semblent sous-dimensionnées pour recevoir les déchets. » Outre les habitants du quartier, les commerçants aussi doivent porter attention à la gestion de leurs déchets, en particulier de leurs cartons. « Nous allons travailler sur cette problématique avec Annemasse Agglo, qui est compétente dans ce domaine », annonce le premier adjoint.

VERS UN ÉQUILIBRE DE L'OFFRE COMMERCIALE

Avec plus de 16 000 m² de surface commerciale et de services, Chablais Parc est un lieu particulièrement attractif. « En termes de lieux de restauration, les enseignes sont plutôt tournées vers la jeunesse : burgers, etc., observe le premier adjoint. On souhaite ainsi voir l'installation dans notre ville d'un certain nombre de commerces plus haut de gamme, de façon à ce qu'on ait un panel de visiteurs de ce quartier à la fois large et équilibré. » La municipalité a confié la commercialisation des surfaces commerciales au groupe CBRE, et respecte donc la liberté d'installation des enseignes. Elle réfléchit cependant à la mise en place d'un droit de préemption urbain sur un périmètre défini.

DES ACTIONS EN FAVEUR DE LA TRANQUILLITÉ

« Des véhicules stationnent sur des emplacements interdits et empêchent les habitants de sortir de chez eux en voiture », indique Anne-Lise Voutay, au nom d'un collectif d'habitants du quartier. La vitesse excessive de certains automobilistes est aussi pointée du doigt : « En sens unique, la rue du Chablais incite certains à l'utiliser comme une piste de Formule 1, remarque Laurie Monder.



© Gilles Bertrand

Chablais Parc en chiffres



Un pôle de vie de
51 384 M²



7 530 M²
de logements aidés
et 19 524 M²
de logements privés



16 032 M²
de commerces
et services



5 582 M²
de surface occupée par
un résidence hôtelière,
hôtels, bureaux...



1 jardin suspendu :
le square
Les Enfants du Paradis
aménagé sur
850 M²



1 parking public de
322 places



Face à ces incivilités, la ville va accentuer la surveillance du quartier. « Nous avons installé des caméras de vidéoprotection, qui entreront en fonctionnement très prochainement », annonce Michel Boucher. L'objectif : dissuader les mauvais comportements et faciliter l'intervention de la police municipale et de la brigade incivilités propreté lorsque cela est nécessaire.

UN GROUPE DE TRAVAIL POUR AMÉLIORER CHABLAIS PARC

Elles sont une vingtaine de personnes à s'être portées volontaires pour agir sur les difficultés rencontrées à Chablais Parc et réfléchir sur des améliorations : « un groupe de travail composé d'habitants, propriétaires ou locataires, va se mettre en place et sera rejoint par des élus », indique Michel Boucher, qui conduira lui-même ce groupe de travail. « Un certain nombre de points d'attention sont d'ores et déjà ressortis, poursuit le premier adjoint. Ils relèvent principalement de la tranquillité publique, c'est-à-dire des problèmes d'incivilités et de la sécurité, ainsi que de la propreté et de la gestion des commerces ». Une première rencontre avec le groupe

de travail devrait avoir lieu en ce mois de janvier. Les volontaires seront invités à lister les différents problèmes, puis ils reprendront chacun de ces points pour les étudier. « Il ne s'agit pas d'une réunion publique, précise Michel Boucher. Nous allons demander un engagement du groupe à moyen ou à long terme afin d'obtenir un réel suivi sur les problématiques évoquées ». Ensemble, élus et propriétaires ou locataires mobiliseront les services de la Ville compétents ainsi que d'autres acteurs publics : la police nationale en ce qui concerne la sécurité, Annemasse Agglo pour la gestion des déchets... Ils travailleront aussi en lien avec les acteurs privés, tels que les commerçants, les syndics de propriété, les bailleurs sociaux, l'aménageur et les opérateurs commerciaux. « L'objectif étant que ce quartier, jugé positivement d'un point de vue urbain, le soit aussi dans sa vie quotidienne », explique le premier adjoint. « Nous aimons notre quartier, affirme Laurie Monder, propriétaire occupante. Nous avons beaucoup d'espoir dans l'avenir de Chablais Parc et comptons beaucoup sur la mise en place de ce groupe pour aller de l'avant. »

En dix ans, comment Chablais Parc a-t-il redessiné la ville ?

Lorsque je suis arrivé à Annemasse, en 1994, le quartier était une friche urbaine. La volonté politique a été de conserver le dynamisme de cette ville commerçante, située à proximité du genevois. Chablais Parc, qui est un projet d'aménagement fort, a contribué à redessiner la ville : créer un lien entre le cœur historique, au niveau de la rue du Commerce, avec la partie Chablais Parc jusqu'à la gare. Aujourd'hui nous avons un seul et même centre, qui présente des zones d'intérêt différentes.

Comment la Ville peut-elle agir sur l'attractivité commerciale ?

Depuis la création de Chablais Parc, le site a pris son essor. Là où, dans d'autres villes, on observe le taux de vacance s'élever, Annemasse a quant à elle vu l'installation d'une trentaine d'enseignes. Ainsi, en 2020, après deux années de Covid, le taux de vacance était à 55 %. Il est aujourd'hui de 30 %. La crise du Covid a bien sûr rebattu les cartes. Des enseignes de prêt-à-porter ont laissé place à des lieux de restauration rapide, qui se sont implantés suite à l'ouverture du cinéma. Certains peuvent le critiquer, d'autres pensent qu'on devrait interdire certains choix... Il s'agit

d'attentes et de besoins des consommateurs aujourd'hui et la Ville n'a pas la liberté du choix des commerces, dans le sens où il existe une liberté totale entre un bailleur et son locataire. Cependant, nous sommes en train de travailler à la mise en place d'un droit de préemption sur un périmètre défini. Il permettrait à la Ville de préempter et d'accepter telle ou telle activité qui nous semblera être un besoin, par exemple avenue du Commerce ou rue de la Gare.

Comment voyez-vous l'avenir du quartier ?

En 30 ans, Annemasse a su se réinventer, s'adapter et développer de nouvelles offres. Aujourd'hui, le quartier de Chablais Parc et la Ville d'Annemasse en général sont attractifs. Nous continuerons de l'être, avec toutes les bonnes volontés de ceux et celles qui aiment leur ville et leur agglomération. Ensemble, nous sommes en train de construire un cadre de vie agréable, dans lequel les gens vont pouvoir se retrouver. Le cœur de ville sera un endroit dans lequel il fera bon vivre et flâner, avec la réalisation de projets structurants : le tramway, la piétonisation, le passage de la rue du Chablais en zone de rencontre, le Léman express... Voici comme nous imaginons le nouveau visage d'Annemasse !

? TROIS QUESTIONS À...

AMINE MEHDI,
Adjoint au maire, délégué au commerce, à l'artisanat, à la dynamique et à l'attractivité du cœur de ville.



DROIT DE SUITE

LA MAISON DE SANTÉ OUVRE SES PORTES

En collaboration avec l'association des médecins et le Conseil Citoyen du Perrier, la Ville d'Annemasse a grandement investi pour la concrétisation de la maison de santé pluri professionnelle du Perrier, une importante structure réalisée dans le cadre du Nouveau Programme National de Renouvellement Urbain

(NPNRU). Fruit d'une demande des habitants, d'une volonté politique forte visant à leur faciliter l'accès aux soins et d'un engagement sincère des professionnels de santé réunis en association, cette structure était en travaux depuis décembre 2021 et accueillera patients et praticiens à partir de ce mois de janvier 2023.

DÉCIDÉ EN CONSEIL MUNICIPAL 16 NOVEMBRE ET 15 DÉCEMBRE 2022

- **CULTURE** : L'association Relais Culturel de la Région Annemassienne a été choisie en qualité de délégataire de service public pour une durée de 4 ans.
- **SANTÉ** : Une convention de partenariat a été approuvée entre la Ville d'Annemasse et l'Association de professionnels de santé du Perrier (APSP). Une aide de 38 000€ a également été octroyée à cette structure.
- **ÉCOLOGIE** : Des études de structure seront réalisées par le Syndicat des énergies et de l'aménagement numérique (SYANE) pour l'installation de panneaux solaires photovoltaïques à l'école élémentaire Les Hutins et aux écoles maternelles Marianne Cohn et Bois Livron.
- **ASSOCIATIONS** : En soutien à des associations annemassiennes, la Ville verse une subvention d'aide au fonctionnement d'un montant de 3 000 € à l'association *Mamans de cœur* et une aide de 1 200 € à *Maison des Cultures*.
- **DÉLÉGATIONS DE SERVICE PUBLIC** : La commission consultative des services publics locaux a constaté le bon fonctionnement (en 2021) des différentes structures et la qualité des services rendus aux usagers (Aérodrome Marcel Bruchon, Château Rouge, Casino, Stationnement et Réseau de Chaleur).
- **COHÉSION SOCIALE** : La Ville d'Annemasse verse une subvention de 1 388,50 € aux structures partenaires au titre du dispositif « bons de vacances », qui permet d'apporter une aide financière aux familles pour le départ en vacances de leurs enfants.



Retrouvez les retours des conseils municipaux sur la page Facebook Annemasse Officiel

AGENDA CITOYEN

- 26.01** Conseil municipal
18h30 Salle du Conseil municipal
Hôtel de Ville
- 02.03** Conseil municipal
18h30 Salle du Conseil municipal
Hôtel de Ville



Les conseils municipaux sont désormais retransmis en direct sur le site internet www.annemasse.fr

Tous mobilisés pour économiser l'énergie

19°C

LIMITE MOYENNE
RÉGLEMENTAIRE
dans les bureaux
et habitations



10%
objectif
d'économie
D'ÉNERGIE
SUR 2023



8h-13h
et 18h-20h
PICS DE
CONSOMMATION
D'ÉNERGIE

Des coupures d'électricité de 2h maximum en semaine entre 8h-13h et 18h-20h peuvent être réalisées par secteur à la demande du Réseau de transport d'électricité (RTE) si la capacité énergétique est insuffisante pour répondre à tous les besoins. Ces délestages peuvent néanmoins être évités grâce aux efforts de chacun pour réduire notre consommation d'énergie.

LA VILLE SE MOBILISE

La collectivité a mis en place un plan de sobriété énergétique afin d'améliorer son bilan énergétique, avec notamment l'ajustement du chauffage à 19°C dans les locaux et à 16°C dans les bâtiments sportifs, la coupure du chauffage dans les salles de jeux du boulodrome, la réduction de l'eau chaude dans les gymnases Jean Mermoz et Saint-Exupéry, la diminution de l'éclairage en cœur de nuit ou encore la rénovation thermique de certains bâtiments communaux.

LES ÉCOGESTES AU QUOTIDIEN

La Ville a également lancé une campagne de sensibilisation en interne auprès de ses agents et encourage les habitants à adopter les éco gestes au quotidien :

- Éviter les usages domestiques (lave-vaisselle, machine à laver...) durant les périodes de pics 8h-13h et 18h-20h ;
- Réduire autant que possible la température des chauffages ;

- Réduire l'éclairage et éteindre les lumières inutiles ;
- Surveiller les éventuelles difficultés d'approvisionnement et adapter sa consommation en conséquence.

🔗 www.monecowatt.fr

ÊTRE AVERTI EN CAS DE DÉLESTAGE

En cas de délestage avéré au sein d'Annemasse, la Mairie enverra un SMS la veille pour alerter les Annemassiens qui se sont recensés sur GEDICOM, le système de télé-alerte de la Ville. Un service de renforcement de l'accès à l'information est prévu par l'Agence régionale de santé (ARS) pour les patients à haut risque vital (PHRV) à domicile qui en ont fait la demande.

🔗 Pour retrouver toutes les informations liées aux délestages et s'inscrire au système de télé-alerte de la Ville, rendez-vous sur www.annemasse.fr/au-quotidien/environnement

🔗 Se recenser en tant que PHRV auprès de l'ARS : www.auvergne-rhone-alpes.ars.sante.fr
Service > Patient à haut risque vital



Recensement de la population 2023

Le recensement de la population débutera le 19 janvier. Si vous êtes recensé, un courrier sera déposé dans votre boîte aux lettres puis un agent recenseur vous fournira une notice d'information. Suivez simplement les instructions qui y sont indiquées. Se faire recenser en ligne est plus simple ! Si vous ne pouvez pas répondre en ligne, des questionnaires papier vous seront remis par l'agent.

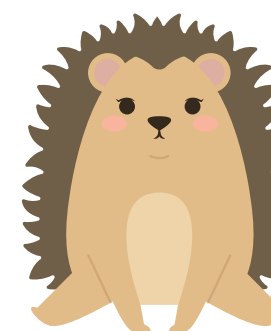
Plus de 540 logements sociaux rénovés au Perrier entre 2019 et 2024

Les rénovations entreprises au Perrier dans le cadre du Nouveau programme national de renouvellement urbain (NPNRU) permettent d'augmenter les performances énergétiques des logements. Haute-Savoie Habitat a démarré fin 2022 la rénovation des logements sociaux de la Résidence Léo Ferré et terminera son chantier sur Gauguin au printemps 2023. Halpades a inauguré son parc rénové sur le secteur Ferré en juillet dernier.



ACCUEILLIR UN HÉRISSON DANS SON JARDIN

Quel bonheur d'avoir un hérisson dans son jardin : adieu escargots et limaces dont il se délecte avec gourmandise. Un tas de feuilles dans un coin abrité du jardin sera son refuge pour l'hiver. Ne le déplacez surtout pas avant les beaux jours au risque de tuer le hérisson avec les dents de la fourche ! Un trou dans le bas de la clôture du jardin lui permettra ensuite de parcourir l'ensemble de son territoire dès son réveil.



VOTRE QUESTION :

Est-ce que tout le monde peut assister à un conseil municipal ?

✉ KHADIJA M.



LA RÉPONSE DE L'ÉLU :

Yves Fournier,
Adjoint au maire en charge de la citoyenneté, de la participation citoyenne, du devoir de mémoire et du jumelage

Le conseil municipal, réunion des élus de la Ville (majorité et opposition) est public. Il se réunit environ une fois par mois et permet par ses délibérations de régler toutes les affaires de la commune. La loi stipule que « Toute personne souhaitant assister aux séances doit donc pouvoir y accéder librement ».

Un emplacement est réservé aux auditeurs qui devront rester silencieux, seuls les élus étant autorisés à prendre la parole. Je trouve cependant primordial que le public apporte sa contribution démocratique par sa simple présence.

Depuis mars 2020, le conseil se tenait à l'hôtel de l'agglomération en raison des contraintes sanitaires. Profitant de cette vacance, une rénovation de la salle de la mairie a été engagée en 2022.

La sonorisation, l'exposition des documents sur écrans ont été revus. Des caméras permettent une diffusion du conseil sur internet à l'usage des publics éloignés. Nous sommes mieux isolés et éclairés par des lampes à basse consommation, ce qui permet des économies d'énergie si pertinentes aujourd'hui.

Désormais, les citoyens peuvent assister à nos débats dans de meilleures conditions. Le conseil municipal vous invite et vous souhaite la bienvenue.

🔗 Retrouvez les ordres du jour, procès-verbaux, et comptes rendus des conseils municipaux sur annemasse.fr

Posez-nous vos questions

🗣 rencontre ✉ courrier @ mail 📘 facebook
🌐 imaginons-annemasse.fr

Désormais,
vous pouvez
poser vos questions
via la plateforme
imaginons-annemasse.fr



Image Nuera design pour nunc architectes



Le groupe scolaire Louise Michel verra le jour en 2025



En septembre 2025, les écoliers pourront découvrir un tout nouveau groupe scolaire, situé le long de l'avenue Jules Ferry, en centre-ville. Le groupe scolaire Louise Michel occupera des fonctions complémentaires : 11 classes d'élémentaire, 6 classes de maternelle, un CLAE, un restaurant scolaire, une crèche, ainsi qu'un gymnase.

Ce projet de plus de 6000 m², situé le long de l'avenue Ferry, formera un L et s'articulera en deux bâtiments. Un premier en cœur d'îlot et en lien avec le parvis Nord qui abritera tous les locaux d'enseignement et du centre de loisirs qui lui est associé, et un second bâtiment qui rassemblera l'ensemble des autres fonctions : au rez-de-chaussée le restaurant scolaire, la crèche et l'ensemble des accès techniques et logistiques avec à l'étage le gymnase et le logement du gardien.

Le bâtiment d'enseignement orienté Nord Sud, se situera sur 3 niveaux, les classes élémentaires au 1^{er} et 2^e niveaux, avec leurs cours également en étages, et les 6 classes de maternelle au rez-de-chaussée donnant sur une cour végétalisée.

UNE ÉCOLE DURABLE

Le bâtiment d'enseignement sera essentiellement construit en ossature bois, sauf au niveau des cours en étage, et le deuxième bâtiment sera quant à lui orienté Ouest-Est et alliera un rez-de-chaussée en béton au niveau de la restauration, pour permettre une toiture végétalisée. Le gymnase sera construit en ossature bois, isolé par de la paille, ce qui présente de nombreux atouts, comme la résistance au feu ou encore l'absence de dégagement toxique.

Les deux bâtiments seront équipés de panneaux solaires photovoltaïques qui permettront d'alimenter en électricité le groupe scolaire, mais également d'approvisionner d'autres bâtiments publics.

Le groupe scolaire a l'objectif d'atteindre le Label Passif, une nouvelle façon de construire écologiquement avec des performances énergétiques à atteindre, ainsi que de respecter la RE2020, ce qui signifie que le besoin en chauffage est bien plus réduit qu'un bâtiment classique. De plus, l'eau de pluie sera récupérée pour arroser la végétation, et pour l'approvisionnement des auto-laveuses du service Voirie.

Avec un lancement des travaux à la fin de l'été 2023, le groupe scolaire viendra répondre au développement croissant de la population annemassienne, dans un projet qualitatif en cœur de ville.



Création d'une Surface Artificielle d'Escalade

Au sein de la salle du Beulet, située dans la Maison des sports, un mur d'escalade va être installé en janvier 2023 pour répondre aux besoins croissants des utilisateurs.

Ce mur est destiné à la pratique encadrée prioritairement des scolaires et des associations, comme le Club Alpin Français. Il permettra notamment aux débutants de s'entraîner sur l'une des 16 voies grimpables, et sur la partie bloc (escalade sans corde avec une hauteur limitée).

Inscriptions en crèche, c'est maintenant !

Vous souhaitez demander une place en crèche pour la rentrée de septembre 2023 ? Le Relais Petite Enfance vous accueille sur rendez-vous avant le 28 février pour effectuer une pré-inscription. Il pourra également vous accompagner dans vos démarches de recherche d'assistante maternelle.

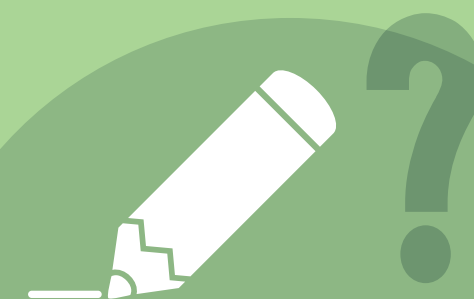
Prise de rendez-vous sur l'Espace Citoyen ou par téléphone au 04 50 84 23 10.



INSCRIPTIONS SCOLAIRES : DÈS LE 9 JANVIER

Vous avez jusqu'au 3 février 2023 pour inscrire les enfants nés en 2020, et effectuant leur première rentrée scolaire en maternelle en septembre 2023.

Rendez-vous sur le site annemasse.fr, rubrique « démarches », l'inscription en mairie reste possible sur rendez-vous au 04 50 95 07 33



VOTRE QUESTION :

Quels sont les critères d'attribution des places en crèche ?

f AURÉLIE S.



LA RÉPONSE DE L'ÉLUE :

Louiza Lounis,
Ajointe au maire en charge de l'enfance, de l'éducation et de la jeunesse

La commission qui traite les dossiers est composée de l'élu en charge de la petite enfance, de la coordinatrice « petite enfance » et des directrices de crèches.

Le travail de la commission est de répondre au plus près du besoin des familles, tout en respectant la demande des parents : crèches demandées, ainsi que jours et horaires souhaités.

Elle veille cependant à préserver une mixité sociale, à l'image du territoire, en accueillant des familles aux situations économiques, sociales et familiales diverses.

La demande de places étant nettement supérieure au nombre de places vacantes, l'étude des dossiers se fait selon certaines priorités.

1. la commission étudie les dossiers des enfants en situation de handicap et des familles suivies par les services de la Protection Maternelle Infantile (PMI).
2. la commission priorise les dossiers des familles dont les revenus permettent difficilement de recourir à une assistante maternelle. A l'heure actuelle, environ 1/3 des enfants accueillis sont issus de familles dites précaires.

Des contraintes structurelles entrent également en compte dans l'attribution des places. C'est le cas pour le nombre de jours demandés par la famille ou pour le nombre de places disponibles par tranche d'âge.

Enfin, les parents qui n'obtiennent pas de place en crèche reçoivent une liste d'assistantes maternelles disponibles et compétentes, et leurs dossiers sont gardés sur liste d'attente.

Posez-nous vos questions

rencontre courrier @ mail facebook
imaginons-annemasse.fr

Des agents pour faire traverser nos écoliers



© Ophélie Ravinel

Leur mission est essentielle : protéger nos écoliers. Les agents de sécurisation des traversées piétonnes sont présents une heure par jour aux abords des écoles, lors des entrées et sorties.

VEILLER SUR NOS ENFANTS

Tous les matins et soirs ainsi que les midis en fonction des sites, des agents sont présents aux abords de certaines écoles d'Annemasse. Ils aident les enfants à traverser la route en toute sécurité, qu'ils se rendent seuls à l'école ou qu'ils soient accompagnés.

« La Ville a créé plusieurs postes il y a cinq ans, dont l'un est occupé depuis le début, indique Charlotte Rerecich-Gallard, responsable de la gestion du personnel au service Éducation. L'agent, muni d'un panneau de signalisation, stoppe les usagers de la route lorsqu'un enfant ou tout usager souhaite emprunter le passage piéton. »

Ouvert sans condition de diplôme, cet emploi est accessible à toute personne qui souhaite compléter ses revenus. Il est idéal pour une personne habitant à proximité d'une école. « Une courte formation est dispensée par la police municipale, mais l'agent ne peut verbaliser », précise Charlotte Rerecich-Gallard.

Depuis la rentrée 2021-2022, les concierges nouvellement recrutés ont aussi pour mission d'assurer la sécurité sur les traversées piétonnes aux abords des écoles. C'est le cas au groupe scolaire des Hutins.

UN METIER DE CONTACT HUMAIN

« Le poste demande de la ponctualité et mobilise aussi des savoir-faire, comme la diplomatie, la bienveillance et la fermeté face au comportement de certains automobilistes », explique la responsable. Des qualités dont fait preuve Olivier Bouchard, en poste près de l'école La Fontaine maternelle et élémentaire. « J'ai un bon contact avec les gens, avec les enfants surtout à qui on apprend à traverser la route, affirme-t-il. Aujourd'hui je suis heureux d'avoir obtenu la confiance des parents ! »

➔ Pour postuler, rendez-vous sur www.annemasse.fr (rémunération statutaire, régime indemnitaire, prime de fin d'année et participation éventuelle de la Ville à la protection sociale)

4h
de travail
hebdomadaire
SUR 36 SEMAINES
SCOLAIRES

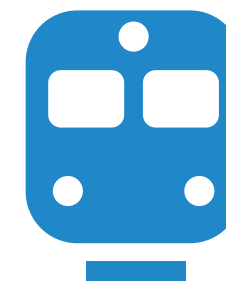


3
postes
à pourvoir

Avis aux commerçants

ImpacEco, c'est un conseiller à votre écoute, des acteurs mobilisés à vos côtés ! Dans le cadre des travaux de la piétonnisation et du tramway, la Ville et Annemasse Agglo soutiennent les commerçants qui vont être impactés par les travaux en leur proposant un dispositif d'accompagnement économique. ImpacEco s'appuie fortement sur le retour d'expérience de la première phase du tram et est déjà en action auprès des commerçants de Saint-Julien-en-Genevois impactés par les travaux du tram. Il est important d'anticiper les difficultés qui vont être liées aux travaux.

➔ Un seul réflexe, contacter le médiateur via : contact@tram-pietonnisation.fr



Se rendre à l'hôpital en transports en commun

Plusieurs possibilités s'offrent à vous pour vous rendre au Centre hospitalier Alpes-Léman / Findrol.

- La ligne 5 est régulière et dessert le CHAL du lundi au samedi.
- Le TAD CHAL (transport à la demande) se réserve seulement 2h à l'avance, en ligne sur www.tac-mobilites.fr/tad, et au plus tard la veille avant 17h par téléphone au 08 00 00 19 53 (inscription préalable nécessaire).

- Le TAD PMR (transport à la demande remplaçant le HandiTAC) est réservé aux personnes à mobilité réduite et en situation de handicap (carte mobilité inclusion obligatoire).

➔ Plus d'informations sur le site : www.tac-mobilites.fr



150 PLACES DE STATIONNEMENT,

sont réservées aux PMR (personnes à mobilité réduite), titulaires de la carte mobilité inclusive



Une cartographie permettant de les situer sera prochainement disponible sur le site internet d'Annemasse.

➔ www.annemasse.fr

Pour le parc de stationnement autre que les places PMR, les titulaires doivent faire enregistrer leur véhicule auprès de SAGS (délégataire pour le stationnement) pour bénéficier de la gratuité.

➔ www.sags.fr



VOTRE QUESTION : Pourquoi les frontaliers doivent-ils se faire recenser ?

LAURENCE R.



LA RÉPONSE DE L'ÉLU :

Christian Aebischer, Conseiller municipal délégué en charge de la sécurité et de l'accessibilité, de la réglementation générale et du stationnement

À Annemasse, comme dans toutes les communes proches de la frontière, de nombreux habitants travaillent à Genève. Si vous êtes suisses ou bi-nationaux suisse et une autre nationalité) et résidez à Annemasse, faites-vous recenser auprès de la Mairie. Cette formalité, rapide, gratuite et sans incidence sur votre imposition permettra à la Ville de récupérer une partie des impôts que chaque frontalier paie automatiquement au canton de Genève sous la forme d'une retenue sur salaire (« impôts à la source »). En effet Genève verse chaque année aux départements de la Haute-Savoie et de l'Ain, une importante somme correspondant à 3,5% des salaires versés aux frontaliers travaillant à Genève. Un accord international de 1973 entre la France et la Suisse a institué ce versement pour répartir les impôts entre les deux pays. Le département de la Haute-Savoie reverse à Annemasse une partie des fonds venant de Genève en fonction du nombre de frontaliers résidents dans la commune. Il est donc très important pour la commune, pour son budget et pour le bien-être des Annemassiennes et Annemassiens qui bénéficient des investissements et des services de la commune, que chaque frontalier se fasse recenser.

➔ www.annemasse.fr/demarches/frontalier/recensement

NB : Les titulaires du permis G n'ont plus à effectuer cette démarche. Ils sont recensés directement par l'Office cantonal de la population et des migrations (OCPM) délivrant ces permis. Pensez à informer la mairie si vous ne travaillez plus à Genève ou avez quitté Annemasse.

Posez-nous vos questions

rencontre courrier @ mail facebook
imaginons-annemasse.fr

Que vos projets se concrétisent !

PLUS DE
600
comptes
SUR IMAGINONS-
ANNEMASSE.FR



PLUS DE
70
personnes
LORS DU PNF
DE NOVEMBRE



UNE
15^{aine}
de personnes
AU FORUM DE LA
VÉGÉTALISATION



La Ville vous invite à rêver... Neuf mois après la mise en ligne de la plateforme Imaginons-Annemasse.fr, plusieurs projets d'habitants prennent forme, à l'image de la création du tiers-lieu culturel dans la Villa Tiberghien ou des actions en faveur de la végétalisation.

COUP D'ENVOI POUR LA VILLA TIBERGHIE

Il est le premier projet né sur la plateforme Imaginons-Annemasse.fr à entrer en phase opérationnelle : le chantier participatif de création d'un tiers-lieu à vocation culturelle et citoyenne est lancé. Une convention d'occupation et d'utilisation du lieu par le collectif La Toupie sera signée en ce début d'année. « Dans un premier temps, l'aménagement portera sur le rez-de-chaussée de la villa, pour y créer un espace de convivialité », indique Hervé Trolat, directeur en charge de la démocratie participative. Lorsque les espaces seront en mesure d'accueillir des activités, la Ville appuiera le collectif dans la mise en place de sa programmation culturelle.

VÉGÉTALISATION, MOBILITÉS : DES ATELIERS BIENTÔT MIS EN PLACE

Le 6 octobre, les Annemassiens avaient rendez-vous au Forum de la Végétalisation. Les citoyens présents ont développé leurs idées autour de la création de jardins partagés, de la participation au plan de plantation ou encore de la végétalisation de toitures ou de pieds d'immeubles...

Une rencontre est prévue le 19 janvier afin de regrouper les propositions. Un second forum, dédié aux mobilités douces, est en cours de création sur le même modèle.

POURSUITE DES « PARLEZ-NOUS FRANCHEMENT »

Vous aussi, prenez part aux projets existants ou déposez vos initiatives sur Imaginons-Annemasse.fr. Vous pouvez proposer des idées, signaler des dysfonctionnements et questionner la Mairie lors des Parlez-Nous Franchement (PNF). Suite à vos remarques lors du PNF du 26 novembre, la Ville mettra en œuvre des mesures techniques et réglementaires pour répondre aux diverses attentes et problématiques identifiées ensemble.

Pour Yves Fournier, Adjoint au maire en charge de la Participation, l'ensemble de ces actions qui rassemblent des citoyens de toutes les générations, de même que le nombre de propositions recueillies sur la plateforme, révèlent une volonté de co-construction et d'une capacité d'engagement enthousiasmantes.



Un panier pour nos Aînés

Depuis deux ans, la crise sanitaire nous empêchait d'organiser le traditionnel repas de fin d'année des Aînés. Cette année, nous avons finalement pu nous retrouver pour ce repas festif et convivial et nous nous en réjouissons.

Afin de célébrer la nouvelle année, un colis de produits locaux et régionaux sera offert à chaque retraité de plus de 80 ans (à retirer à l'Espace Colette Belleville entre le 16 et le 27 janvier – un coupon-réponse sera envoyé aux personnes concernées).

📍 Espace Colette Belleville - 14bis rue des Amoureux (du lundi au vendredi de 9h à 16h30)

PERRIER-LIVRON-CHÂTEAU ROUGE : DES « RECETTES » POUR SE SOUVENIR

Depuis septembre 2022, le collectif Ethnographique porte le projet « Recettes » en partenariat avec Annemasse Agglo et la Ville



d'Annemasse. A travers des rencontres et des ateliers artistiques sur le thème de la cuisine, ce projet mettra en avant l'identité et la mémoire du quartier du Perrier-Livron-Château Rouge, qui se transforme en profondeur.

📸 Des photos, courts-métrages, enregistrements et illustrations seront bientôt en ligne sur www.recettes.art

Plaine des sports : un espace d'entraînement pour tous

Attendus de longue date, les travaux de la Plaine des sports du Perrier démarreront cet hiver ! Porté par Annemasse Agglo, ce vaste chantier vise à dynamiser l'espace existant en aménageant



un nouveau terrain de foot, un espace multisport, un pumtrack, une ligne de sprint et des aires de détente. Situé avenue Charles de Gaulle à proximité du Perrier-Livron et du Lycée Jean Monnet, ce chantier s'inscrit dans le programme de renouvellement urbain du quartier, et deviendra un haut lieu de la pratique sportive récréative sur l'agglomération. Ouverture prévue à la rentrée scolaire 2023



VOTRE QUESTION : Concrètement quels déchets peut-on trier ?

f KELLY B.



LA RÉPONSE DE L'ÉLUE :

Mylène Sallet, Adjointe au maire en charge de la Transition écologique, de la végétalisation et des espaces verts

Pour vous, le tri devient plus pratique. Ainsi, depuis le 1^{er} janvier 2023, il est possible de déposer dans un seul et même contenant jaune, tous les emballages sans exception :

- emballages en plastique : bouteilles et bidons mais aussi les pots de yaourts, les barquettes (beurre, viande, charcuterie, pâtisserie...), les emballages de paquets de gâteaux, les films alimentaires, les blisters, les sacs plastiques, les pots de crème ou encore les emballages de cacao...
- emballages en métal : conserves, canettes, couvercles, capsules de café, aérosols (sauf produits toxiques)
- emballages en carton : boîtes à pizza, paquets de gâteaux, rouleaux de papier toilette, briques de lait...
- les papiers : journaux, magazines, prospectus, courriers, enveloppes.

Et pour le verre ? Rien ne change : les contenants en verre sont toujours à déposer en apport volontaire dans les conteneurs à verre. Vous faites un geste de tri logique, utile et simple.

De plus une expérimentation démarre également en janvier au centre-ville sur le recyclage des déchets alimentaires avec 5 bacs d'apport volontaire répartis (de couleur marron).

Soyons tous acteurs du recyclage !

📞 Plus d'infos : annemasse-agglo.fr
infotri@annemasse-agglo.fr – 04 50 87 88 88
et sivalor.org

Posez-nous vos questions

🗣 rencontre ✉ courrier @ mail f facebook
🌐 imaginons-annemasse.fr

EXPRESSION DE LA MAJORITÉ ANNEMASSE VILLE D'AVENIRS

À chaque nouveau rendez-vous électoral, nous assistons dans tout le pays à une abstention en progression et à un désintérêt chez certains de nos concitoyens pour l'expression démocratique par le vote. Le taux d'abstention annemassien se situe généralement au-dessus des moyennes nationale et départementale et nous le déplorons.

Les élus de tous bords cherchent des réponses à cette problématique. L'une d'elles peut être la participation citoyenne. Faire revenir les électeurs aux urnes, oui mais avant tout les inviter à la table des réflexions.

Suivre la vie d'un projet municipal, de sa conception à sa réalisation, c'est découvrir la complexité et la capacité de l'action publique. La majorité municipale assure aux Annemassiens des possibilités d'expression et de proposition tout au long du mandat. Introduire une discussion directe et continue entre citoyens et élus (vous êtes déjà nombreux à nous solliciter en direct), c'est susciter des projets citoyens auxquels les habitants seront attachés puisqu'ils viennent d'abord d'eux.

Comme nous nous y sommes engagés dans notre programme, la participation démocratique est en pleine progression. Il fallait en premier lieu cadrer la démarche et en expliquer les buts et fonctionnement. Ainsi est née la nouvelle charte de la participation annemassienne. Elle définit les 4 niveaux de travail commun que la Ville engage avec ses habitants :

- Information
- Consultation
- Concertation
- Co-construction

Une participation pour tous, libre, inclusive et accessible. Une participation qui s'inscrit dans la construction des politiques municipales, selon un périmètre et des moyens définis au cas par cas. Nous croyons à l'engagement citoyen lorsqu'il s'agit de projets ou d'usages qui les touchent au plus près de leurs vies, au quotidien. Vous êtes déjà nombreux à découvrir le fonctionnement de votre ville pour aider à la décision. L'engagement politique personnel existe toujours et se redéploie localement avec des collectifs issus de la plateforme *imaginons-annemasse.fr*. Nous devons trouver de nouvelles formes de rencontres

et de nouveaux lieux d'échanges afin de construire cette discussion avec vous. En cette nouvelle année, la démocratie participative est un outil qui permet de développer le plaisir que l'on peut avoir à vivre ensemble, à être en relation, à se comprendre mutuellement. Nous sommes convaincus qu'elle permet de redonner confiance en l'action publique. D'aider chacun à agir ensemble, à son niveau et à s'impliquer dans de nouvelles formes de dialogue. En particulier à ceux et celles qui sont le plus en difficulté ou éloigné.e.s de l'action publique. Cette action de démocratie participative s'inscrit dans la continuité des actions municipales engageant des citoyens depuis l'Agenda 21 il y a plus de 20 ans. Demain, il servira certainement de base à l'élaboration d'un budget participatif qui a été couronné de succès dans de nombreuses grandes villes de France. La démocratie participative est un moyen d'agir. La curiosité et l'intérêt d'un nombre croissant d'Annemassiens et Annemassiennes pour leur ville en changement ne peut que grandir. Nous avons besoin de vous.

Extrait de la déclaration de Monsieur le Maire en Conseil municipal du 15 décembre 2022 relative aux rassemblements liés à la Coupe du monde FIFA.

« Annemasse connaît une activité intense liée aux fêtes de fin d'années, à Bonjour L'Hiver, le Festival des Arts de la rue et à la Coupe du Monde de Football au Qatar. Cela nécessite bien entendu un renforcement des dispositifs de sécurité. La Ville et ses élus sont à pied d'œuvre pour assurer que la vie quotidienne se déroule dans de bonnes conditions. La fête des supporters doit rester belle jusqu'au bout. Vous le savez, j'ai dénoncé fermement le comportement d'une vingtaine d'individus masqués venus le 10 décembre pour semer le trouble, provoquer les agents de Police et dégrader commerces et espaces publics. Le maintien de l'ordre relève de la compétence de Monsieur le Préfet. La Police Municipale est en appui des dispositifs de sécurisation établis en étroite collaboration avec la Police nationale mais elle n'a pas de compétence en matière de maintien de l'ordre. Des cellules de crise ont été mises en place pour coordonner les acteurs dans le respect de leurs compétences. La demi-finale, comme les autres matchs

auparavant, se sont globalement bien passés. Aucun blessé ni aucun accident ne sont à déplorer et c'est le plus important. Je regrette que ce ne soit pas le cas partout en Haute-Savoie et redis ma solidarité avec toutes les communes concernées par des violences et débordements. De cette tribune, je tiens à remercier, au nom des Annemassiens, l'action de Monsieur le Préfet, Madame la Sous-Préfète, Monsieur le Directeur Départemental de la Sécurité Publique, Madame La Commissaire, ainsi que le professionnalisme des agents de la Police Municipale, de la Police Nationale, en première ligne et de tous les agents municipaux et particulièrement ceux de la voirie, qui ont contribué au dispositif de sécurisation. Ils ne comptent pas leurs heures et leur mobilisation mérite la reconnaissance de tous les habitants. Par contre, je dénonce fermement les expressions irresponsables sur les réseaux sociaux de quelques élus de l'opposition. Vous représentez des Annemassiens. Vous n'avez pas été élus à cette assemblée pour les monter les uns contre les autres, souffler sur les braises déposées par des casseurs en suggérant une escalade mortifère

et laisser certains internautes déverser leur haine contre cette ville et ses habitants sans modération. En tant qu'élu, vous ne pouvez laisser entendre que le Maire est responsable de ces débordements. Vous êtes, nous sommes, en tant qu'élus, responsables de nos propos tenus sur nos canaux de communication et garants de la véracité des faits qui se tiennent dans la ville. Collègues au sein de ce conseil, nous partageons, je crois, le souci de notre ville, de son cadre de vie, de sa tranquillité et de sa cohésion sociale. En tant que Maire, j'attends un comportement politique responsable de la part de tous les élus, quel que soit l'endroit où ils siègent. » Et le Maire a conclu en déclarant : « Ce n'est pas en mettant de l'huile sur le feu mais en faisant preuve d'unité tous ensemble qu'on arrive le mieux à contrôler la situation. » En fin de compétition, la situation a parfaitement été contrôlée par les forces de police nationale et municipale malgré quelques tentatives de débordements vite désamorçées.

 **Annemasse Ville d'avenirS**
annemasseensemble@gmail.com

EXPRESSION DE L'OPPOSITION GÉNÉRATIONS ANNEMASSE

CHÈRES ANNEMASSIENNES, CHERS ANNEMASSIENS,

À l'heure où vous lirez ces lignes, nous aurons basculé dans une nouvelle année. Nous tenons à vous souhaiter une très belle année 2023, qu'elle vous apporte joie et santé pour vous et vos proches.

L'année 2023 sera l'année de mi-mandat (déjà). Les premières années de cette mandature ont été perturbées par la COVID-19 et la flambée des prix de l'énergie et des matières premières. Ces problématiques majeures ont eu pour conséquences directes de faire des choix dans les investissements voulus par la majorité municipale. Parmi ces choix, nous pourrions regretter la quasi-disparition d'un projet cher à notre groupe mais également à beaucoup de nos concitoyens : Les Halles Alimentaires. Véritable arlésienne depuis les élections municipales de 2008, ce projet, faute de volonté politique, sera prochainement crucifié sur l'autel des hausses des matières premières.

Certains grands projets étant en pause, concentrons-nous sur votre quotidien.

DES SCÈNES EFFROYABLES EN PLEIN CŒUR D'ANNEMASSE

Écrire que les événements dramatiques du samedi 10 décembre sont une surprise serait mentir. Nous savons, par expérience, que la Coupe du Monde ou la Coupe d'Afrique des Nations, génèrent des scènes de liesse légitimes de la part des supporters binationaux présents en nombre au sein de notre ville. Malheureusement, nous savons également que se dissimulent parmi ces supporters des individus prêts à en découdre avec les Forces de l'Ordre, profitant du moindre prétexte futile et archaïque pour vandaliser les biens publics et privés. Nous tenons à travers ces quelques lignes à saluer le travail remarquable de nos policiers municipaux et nationaux, qui par leur sang-froid et leur professionnalisme, ont permis de contenir autant que possible cette furia destructrice de quelques jeunes enragés.

Les vidéos de cette soirée sont glaçantes. Nous sommes passés parfois à quelques secondes ou centimètres de tragédies que ne justifie en rien le résultat d'un match de foot. Avec du recul, ce qui interroge le plus reste le profil de ces « casseurs ». L'âge des interpellés, dont le plus jeune a 12 ans, est une véritable gifle pour nous tous. Même si cela reste une extrême minorité, car nous parlons ici d'une trentaine d'individus, il s'agit bel et bien de jeunes issus de notre ville. Ceux-là même qui n'ont pas hésité à en découdre avec nos policiers et vandaliser quelques commerces et du mobilier urbain. Sachant que les événements footballistiques reviennent tous les deux ans, devons-nous être inquiets pour l'avenir ? Se barricader à chaque match ? En appeler au préfet et l'appui de compagnies de CRS ? Bref, comme beaucoup d'entre nous, c'est bel et bien un sentiment de colère, d'impuissance et de fatalisme qui prédomine à chaque lendemain de ces soirées de guérilla urbaine.

POUR LA SAGS, C'EST NOËL AVANT L'HEURE

Le stationnement à Annemasse reste un débat perpétuel entre les élus de la majorité et ceux de la minorité. Initiée en 2008, cette délégation de service public (qui prendra fin en 2038) au profit de la SAGS est une chance pour notre ville si nous nous positionnons du côté de la majorité municipale, un véritable boulet de notre point de vue. Lors du dernier conseil municipal de l'année 2022, nous avons donc voté le douzième avenant de cette délégation. Celui-ci concerne principalement l'augmentation moyenne annuelle des tarifs de 10,37%. À l'heure où le centre-ville s'avance, une nouvelle fois, devant de nombreux mois de travaux liés à la deuxième tranche du tram et à la piétonnisation, il ne pouvait pas y avoir plus mauvais timing et signal envoyé aux utilisateurs de notre centre-ville. Même si cette augmentation est contractuelle et que nous aurions

dû acter une hausse de 30%, il n'en reste pas moins que cela devient insupportable pour nos commerçants, leurs salariés et les riverains. Un autre point qui mérite toute notre attention réside dans la compensation de places au profit de notre délégataire. La piétonnisation du centre-ville va entraîner la perte de 321 places de stationnement, in fine de recettes en moins pour SAGS. Où trouver 321 places pour compenser ? Dans des rues résidentielles d'Annemasse qui pour le moment sont exonérées de stationnement par la présence de places en zones blanches. Finalement, les annemassiens qui ne devaient pas payer 1€ pour la construction des parkings, véritable leitmotiv de la majorité, vont se retrouver prochainement à devoir payer leur stationnement devant chez eux. 267 places vertes vont être créées en lieu et place des stationnements en zones blanches et 109 places vont migrer de la zone verte en zone orange.

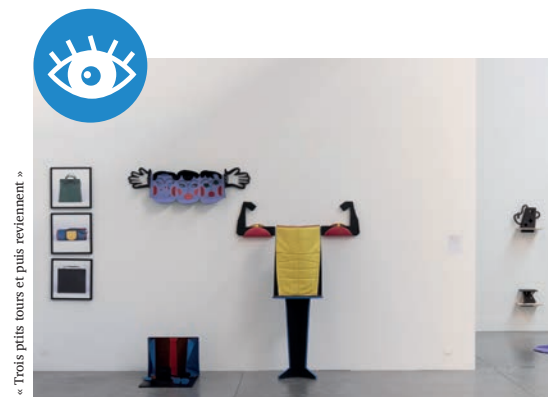
Pour nous, il s'agit bien de Noël avant l'heure pour notre délégataire. Sans compter qu'à ce rythme, nous pouvons légitimement nous interroger sur le prix de l'heure de stationnement à Annemasse en... 2038 !

Chères Annemassiennes, Chers Annemassiens, défendre vos intérêts reste un combat de tous les instants. Vous pourrez compter sur notre présence et notre abnégation pour porter votre voix au sein de notre instance municipale.

Pascale MAYCA – Lila YESIL – Natalia DEJEAN- Géraldine VALETTE – Djamel DJADEL – Matthieu LOISEAU – Cunyet YESILYURT – Maxime GACONNET

ANNEMASSE RENOUVEAU

Texte non parvenu dans les délais de bouclage.



EXPOSITION : " TROIS P'TITS TOURS ET PUIS REVIENNENT"

Les installations de l'exposition utilisent certains codes et pratiques du spectacle vivant : décors, mise en scène de vidéo-performances, accessoires, costumes. Les six artistes mis en lumière puisent leurs inspirations dans des pratiques marginales ou populaires, là où se fabriquent des figures excentriques et des parodies outrancières transgressant les conventions de la culture dominante : spectacle de marionnettes, pantomime, commedia dell'arte, carnaval, cabaret dada.

VERNISSAGE : SAMEDI 28 JANVIER | 17h |

EXPOSITION : DU 28 JANVIER AU 21 MAI | du mardi au dimanche | de 14h à 18h30 | Entrée gratuite | Villa du Parc, centre d'art contemporain | villaduparc.org



À VOS PLUMES...

Hélène Rullon a suivi de nombreux ateliers d'écriture - de chanson, de théâtre... - dont un avec Hervé Le Tellier lors des créations littéraires de Bourges. La lectrice souhaite à présent partager l'expérience ludique avec les autres en proposant un atelier Oulipo. Hélène précisera les consignes à respecter pour cette technique qui ne demande qu'à être explorée.

VENDREDI 27 JANVIER | de 18h à 21h | Gratuit | dès 16 ans | Sur inscription | Bibliothèque Pierre Goy



LES VOEUX DU MAIRE AUX HABITANTS

La Ville vous donne rendez-vous le 21 janvier pour fêter ensemble la nouvelle année dans une ambiance festive et conviviale, avec un spectacle, des chants Gospel, et bien d'autres animations encore ! Ce sera l'occasion de se souhaiter les vœux en chair et en os.

SAMEDI 21 JANVIER | 16h | Place de l'Hôtel de Ville



LES RENDEZ-VOUS D'ORIENTATION À NE PAS RATER !

Lycéennes, lycéens, étudiantes, étudiants, votre avenir vous appartient :

PORTES OUVERTES DE L'UNIVERSITÉ SAVOIE MONT BLANC (USMB)

Les trois campus de l'USMB (Annecy, Bourget-du-Lac et Jacob-Bellecombette) vous attendent. Au programme : visites, conférences, animations, échanges avec

les enseignants, les étudiants et le personnel, découverte des unités de formations, rencontre avec les services à l'étudiant (sport, restauration, logement, bibliothèques...).

SAMEDI 14 JANVIER | de 9h à 15h | univ-smb.fr/jpo

FORUM DES FORMATIONS SUPÉRIEURES GRAND FORMA

Véritable réseau d'acteurs, ce forum recense plus de 80 formations supérieures sur le Genevois français. Il fait son grand retour en présentiel : cinquante établissements seront présents pour vous accompagner dans votre orientation vers l'enseignement supérieur et l'insertion professionnelle.

JEUDI 19 JANVIER | de 9h à 12h | de 13h30 à 16h | Complexe Martin Luther King | grandforma.fr



CINÉ-CONCERT : PAS À PAS DANS LA VILLE

Laboratoire permettant la conjugaison et le télescopage des espaces acoustiques, visuels et narratifs, le ciné-concert *Paris qui dort (Le Rayon diabolique)* de René Clair (1924) sera ici l'occasion d'un voyage dans le tissu urbain d'un Paris endormi, mis en état de catalepsie par un savant fou.

MERCREDI 18 JANVIER | 20h | Payant | Auditorium | lemanic-modern-ensemble.net



PEUR SUR LA NUIT

La Nuit de la Lecture nous invite à lire le soir, lire ensemble, lire différemment, lire partout... Écoutez la nuit et plongez cette année dans des histoires pour trembler de peur !

Les contes ont toujours fait la part belle aux sorcières maléfiques, loups affamés, ogres cruels..., notamment dans les œuvres des frères Grimm ou de Charles Perrault. Pourquoi les enfants aiment-ils autant les histoires qui font peur ?

Les adultes ne sont pas en reste avec le succès des enquêtes policières ou des sagas de science-fiction dystopiques. Le thème de la peur est omniprésent dans la littérature et nous vous proposons de le découvrir ensemble.

Votre bibliothèque Pierre Goy vous présentera une soirée pour s'amuser à avoir la trouille. Au crépuscule, les moins de 4 ans se verront offrir des lectures « Bébébouh », blottis dans les bras des adultes. Les enfants plus âgés auront quant à eux rendez-vous avec l'atelier « Croq'Pages » pour créer leur marque-page mangeur de livres, puis ils pourront s'installer devant la projection du film « Loulou à l'école des loups ». Pendant ce temps, les adultes frissonneront en protégeant leur gorge devant un grand classique du cinéma vampirique. Nous finirons cette soirée terrifiante avec une veillée où légende et réalité se mêleront, accompagnée d'un buffet horriblement bon. Quelle histoire effrayante allez-vous nous raconter ? Les trois meilleures seront récompensées.

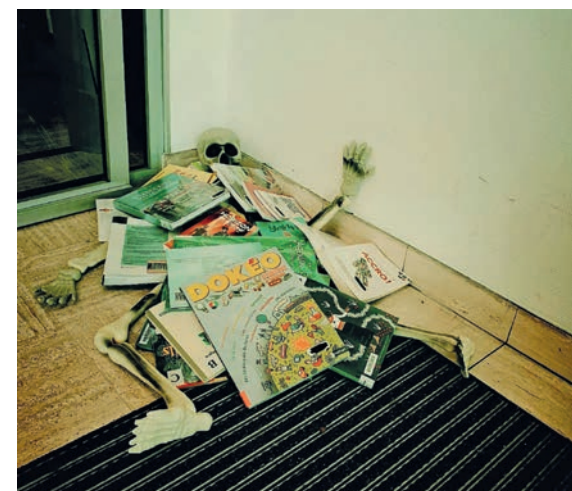
Même pas peur ! Prenez votre courage à deux mains et rendez-vous le vendredi 20 janvier ! Impatient ? À partir du 13 janvier, venez déjà vous mettre dans l'ambiance en découvrant l'exposition « Aux origines de l'épouvante », aux horaires d'ouverture.



TALENTS EN HERBE

L'École des Beaux-Arts du Genevois expose les travaux réalisés par les enfants âgés de 3 à 10 ans à l'Office du Tourisme les Monts de Genève. Une manière de présenter la diversité des cours proposés par l'école et de mettre à l'honneur les jeunes talents.

DU 9 AU 28 JANVIER | Hall des Monts de Genève, esplanade François Mitterrand



INFOS PRATIQUES

DU 13 JANVIER

AU 1^{ER} FÉVRIER :
Exposition « Aux origines de l'épouvante »

VENDREDI

20 JANVIER 2023 :

• De 17h30 à 18h15 - Bébébouh ! | pour les 0/4 ans | sur inscription

• De 18h30 à 19h30 - Atelier passant Croq'Pages | à partir de 4 ans

• De 18h15 à 20h - Cinéfrissons - Projection d'un grand classique du cinéma vampirique adultes | sur inscription

• De 19h45 à 20h - Projection du film « Loulou à l'école des loups » à partir de 4 ans | sur inscription

• De 20h à 22h - Veillée terrifiante | tout public | inscription conseillée | buffet

🔥 Pour tout complément d'information, rendez-vous sur www.bibliotheques-intermede.fr/rendez-vous/tout-l-agenda ou contactez la bibliothèque Pierre Goy au 04 50 95 89 09.



RENCONTRE D'AUTEURE

La romancière Emma Becker sera présente en février à la bibliothèque Pierre Goy pour une conférence autour de son quatrième roman *L'inconduite* (2022), qui dépeint la difficulté d'être pleinement soi, de façon libre et sans hypocrisie, entre désirs, féminité et liberté sexuelle.

Date à venir sur bibliotheques-intermede.fr



🔥 Retrouvez l'agenda des événements sur l'application mobile Clic Annemasse

EMMA BECKER
L'inconduite

Et aussi :  **BULLES D'HISTOIRES :** Lecture 3-6 ans | Tous les mercredis et samedis | de 10h à 11h | La Bulle | 04 50 84 23 24
 **LES AVENTURIERS DE L'ESPACE :** exposition-jeux | jusqu'au 22 avril | Entrée libre | dès 6 ans | MJC Centre, salle Méliès | 04 50 92 10 20
 **LE BAL DE LA LIBÉRATION :** concert sous casque | Mardi 10 janvier | 19h30 | Mercredi 11 janvier | 20h30 | Château Rouge | chateau-rouge.net
 **ATELIER INFORMATIQUE :** Mercredi 11 janvier : Facebook | Mercredi 25 janvier : téléchargement | Mercredis 8 et 22 février : ma santé numérique | 10h | sur inscription | Bibliothèque P. Goy | 04 50 95 89 09 | Chaque vendredi | Sur rendez-vous | La Bulle | 04 50 84 23 24
 **THIBAUT CAUVIN :** guitare | Jeudi 12 janvier | 19h30 | Château Rouge | chateau-rouge.net
 **CAFÉ CURIEUX :** Samedi 14 janvier | Samedi 11 février | de 11h à 12h | sur inscription | Bibliothèque P. Goy | 04 50 95 89 09
 **LA DYNASTIE BACH :** conférence | Lundi 16 janvier | 19h30 | Entrée libre | Conservatoire de

musique, 7 rue des Savoie  **RICHARD III :** théâtre | Mardi 17 janvier | 19h30 | Mercredi 18 janvier | 20h30 | Jeudi 19 janvier | 19h30 | dès 14 ans | Château Rouge | chateau-rouge.net
 **SOIRÉE JEUX :** Mardi 24 janvier | Mardi 21 février | de 18h30 à 20h | La Bulle | 04 50 84 23 24
 **COMME SUSPENDU :** marionnettes | Mercredi 25 janvier | 15h30 | Samedi 28 janvier | 11h | dès 3 ans | Château Rouge | chateau-rouge.net
 **SI C'EST UNE FILLE :** danse | Jeudi 26 janvier | 19h30 | dès 14 ans | Château Rouge | chateau-rouge.net
 **ANGÉLIQUE KIDJO :** concert | Samedi 28 janvier | 20h30 | Château Rouge | chateau-rouge.net
 **BULLE D'IDÉES :** Mardi 31 janvier : échange sur la vie du lieu | Mardi 28 février : collections | de 18h à 20h | La Bulle | 04 50 84 23 24
 **BACKBONE :** cirque | Mardi 31 janvier | 19h30 | Mercredi 1^{er} février | 20h30 | dès 8 ans | Château Rouge | chateau-rouge.net
 **BIBERONNADES :** Mercredi 1^{er} février | Mercredi 1^{er} mars | 9h15 | sur inscription | Bibliothèque P. Goy |

 RÉCOMPENSONS NOS SPORTIFS !

L'Office Municipale des Sports met à l'honneur les sportifs d'Annemasse ayant fait des performances au cours de la dernière saison sportive. Une soirée leur est dédiée pour leur remettre trophées et cadeaux, une manière de valoriser leurs exploits. Les plus méritants ainsi que les dirigeants des clubs recevront un prix. Venez les féliciter !



VENDREDI 27 JANVIER | dès 18h30 | Complexe Martin Luther King

**THÉÂTRE : UN HOMME**

Une femme déçue par son amant vient retrouver l'homme qui la fait vibrer. L'excitation est palpable, le danger imminent. Ils se retrouvent et se déchirent, tentant de survivre dans leurs brumes éthyliques. À l'image des émotions liant deux êtres, pouvant varier et se compliquer, les histoires des personnages sont ici mises en scène de manières différentes, en acrobaties ou en danse. Une façon audacieuse de revisiter Bukowski.

Bord de scène le jeudi 2 février : temps d'échange et de rencontre avec les équipes artistiques à la fin de la représentation.

JEUDI 2 FÉVRIER | 19h30 | **VENDREDI 3 FÉVRIER** | 20h30 | dès 15 ans | Château Rouge | chateau-rouge.net



Retrouvez l'agenda des événements en ligne : www.annemasse.fr

**ENVIE D'AILLEURS ?**

Vous avez entre 14 et 25 ans ? Vous avez en projet de partir à l'étranger, pour travailler, pour apprendre une langue ou pour les études ? Alors venez rencontrer les acteurs du forum de la mobilité internationale. Ils pourront vous aider dans votre réflexion et dans la réalisation de votre projet. Vous pourrez également échanger avec des personnes ayant bénéficié de la mobilité. Des jeux interactifs et ludiques vous aideront dans la préparation de votre séjour et vous donneront des astuces pour bien vous intégrer une fois parti.

JEUDI 2 FÉVRIER | de 9h à 12h30 | de 13h30 à 17h30 | Plus d'informations : info.jeune@annemasse.fr | Complexe Martin Luther King



© Frédéric Toussaint

**LA SOIRÉE ANNEMASSADEURS**

Soyez présents pour la toute première cérémonie de remerciement des ambassadeurs de la ville : les Annemassadeurs. Coup de projecteur sur ces femmes et ces hommes qui s'engagent au quotidien dans la vie de la collectivité. Chapeautée par deux personnalités ayant un lien fort avec Annemasse, cette soirée se terminera en beauté avec un spectacle.

VENDREDI 3 MARS | dès 18h30 | Gratuit | Ouvert à tous | Sur inscription : annemassadeurssoiree@annemasse.fr | Château Rouge

APPEL À CANDIDATURE POUR LA FÊTE DE LA MUSIQUE

Vous avez jusqu'au 17 mars pour inscrire votre groupe à l'événement ! Remplissez le formulaire sur annemasse.fr et envoyez-le au Service Vie Culturelle et Associative.

**CINÉMÔM'**

Le festival du film d'animation à vivre en famille revient avec 14 films, 60 séances, et des ateliers en lien avec le cinéma. On vous attend nombreux !

DU 4 AU 19 FÉVRIER

| MJC Centre et Ciné Actuel | cineactuel.fr

**ON NE PASSERA PAS L'HIVER !... (AU FROID)**

Quand il fait froid nous mettons une doudoune, un bonnet, des gants. Mais comment font les animaux ? Découvrez leurs différentes stratégies à travers une immersion dans la nature : migration, hibernation, hibernation ? Habillez-vous chaudement et gare au froid de canard !

VENDREDI 17 FÉVRIER | de 14h30 à 16h | de 6 à 11 ans | 6€ | Maison du Salève à Présilly | maisondusaleve.com



© Elsa Thomasson

COLLECTE DE SANG | Mardi 7 février | Mardi 7 mars | de 15h à 19h | Complexe MLK | mon-rdv-dondesang.efs.sante.fr **ORCHESTRE NATIONAL DE LYON : musique** | Vendredi 10 février | 20h30 | Château Rouge | chateau-rouge.net **ZIGUILÉ : cirque** | Mercredi 22 février | 14h30 | Samedi 25 février | 17h | dès 6 ans | Château Rouge | chateau-rouge.net **MON HASARD : danse** | Mercredi 22 février | 20h30 | dès 12 ans | Château Rouge | chateau-rouge.net **TOUJOURS L'OPÉRA : conférence** | Lundi 27 février | 19h30 | Entrée libre | Conservatoire de musique, 7 rue des Savoie **LA FORCE QUI RAVAGE TOUT : comédie musicale** | Mardi 28 février | 19h30 | Mercredi 1^{er} mars | 20h30 | dès 15 ans | Château Rouge | chateau-rouge.net

**"Jeudi évvasion" : voyagez à travers l'Histoire locale**

La bibliothèque Pierre Goy vous convie en cette nouvelle année à son premier cycle 2023 des « Jeudi évvasion ». Venez à la découverte de notre histoire locale grâce à ces trois rencontres dédiées à l'Histoire et au Régionalisme, qui vous transporteront entre Salève, Haute-Savoie et Savoie.

JEUDI 5 JANVIER, Pascal Beer,

conférencier, vous convie à une présentation littéraire consacrée à l'écrivaine et poétesse Anna de Noailles.

Cette grande dame des lettres françaises est née en 1876 à Paris. Elle a beaucoup fréquenté les rives du lac Léman et a chanté la beauté des paysages de Haute-Savoie qu'elle a tant aimés !

Son œuvre est à découvrir ou redécouvrir. Elle émerveille tant par les évocations puissantes et bouleversantes de tous les aspects de la vie, que par l'art de l'écriture très finement ciselée en vers d'une remarquable facture !

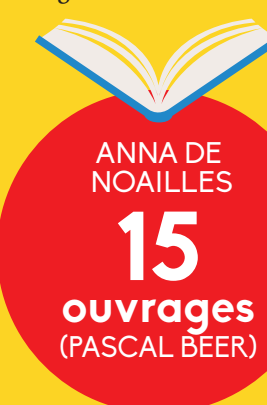
JEUDI 2 FÉVRIER, Claude Megevand,

originaire de Présilly, co-fondateur et président de la Société d'histoire locale La Salévienne en 1984, depuis l'âge de 28 ans, vous fera découvrir son film sur l'Histoire des États de Savoie de l'origine à 1860.

Ce documentaire de 5 minutes, intitulé « Le Royaume partagé » a été réalisé à l'occasion du 150^e anniversaire de l'Annexion de la Savoie à la France, en 2010. Jusqu'à présent c'est le seul film qui présente cette histoire singulière.



3 intervenants



ANNA DE NOAILLES
15 ouvrages
(PASCAL BEER)



70 ouvrages
ET 650 CONFÉRENCES
(CLAUDE MEGEVAND)



20 ans
DE RECHERCHE
ET 350 NOTICES
pour son livre
Le Salève de A à Z,
dictionnaire d'une montagne
modeste et géniale
(Dominique Ernst)

**INFOS PRATIQUES**

Histoire et Régionalisme : rencontres, échanges, conférence chaque 1^{er} jeudi du mois de 14h30 à 16h : Bibliothèque Pierre Goy

JEUDI 2 MARS, Dominique Ernst,

Vous pourrez assister à une conférence de Dominique Ernst sur le « Le Salève, une montagne d'Histoire(s) ». Chroniqueur et écrivain, il a écrit de nombreux articles sur l'histoire du Genevois et notre région. Son dernier livre, publié fin 2021, « Le Salève de A à Z, dictionnaire d'une montagne modeste et géniale » est sans doute l'un des ouvrages les plus complets jamais édités sur le Salève. Inspirée de ce livre, cette conférence en images va vous offrir un voyage étonnant au cœur de l'histoire du Salève.

Belle évvasion en compagnie des ces intervenants de renom !

JEUDI 5 JANVIER,
Pascal Beer
Thème : Anna de Noailles

JEUDI 2 FÉVRIER,
Claude Megevand
Thème : Histoire de la Savoie

JEUDI 2 MARS
Conférence de Dominique Ernst
Thème : Le Salève, une montagne d'Histoire(s)

Gratuit - réservation conseillée auprès de la bibliothèque Pierre Goy :
- en ligne www.bibliotheques-intermede.fr/rendez-vous/tout-l-agenda
- ou par téléphone au 04 50 95 89 09



Amandine Chevallier et Bruno Lisena, joueurs en or

Une équipe de l'association annemassienne Léman Inter Sports Adaptés (LISA) a brillé en mai dernier lors du championnat de France de pétanque adaptée : Amandine Chevallier et Bruno Lisena ont décroché l'or. Nous avons rencontré les deux jeunes champions.

Ils partagent une même passion : la pétanque. Amandine Chevallier, 35 ans, et Bruno Lisena, 38 ans, sont tous deux licenciés au sein de la Fédération française de sport adapté. En saison, ils s'entraînent au boulodrome d'Annemasse un samedi après-midi sur deux grâce à l'association Léman Inter Sports Adaptés (LISA), créée il y a huit ans dans l'objectif d'intégrer les personnes en situation de handicap mental ou psychique à Annemasse.

RAYONNANTS

« C'est un plaisir », affirme Bruno Lisena, rayonnant de joie. Celui de jouer bien sûr, mais aussi celui de se retrouver. « Nous passons de bons moments ensemble et rencontrons d'autres personnes », affirme Amandine Chevallier. Les deux licenciés pratiquent en doublette depuis cette année. Ils sont complémentaires au niveau de leur jeu comme de leur personnalité : « Bruno est tout sauf calme ! Mais il est très appliqué et joue très bien, remarque François Lançon, président de LISA. Amandine est quant à elle très observatrice et dispose d'une bonne analyse de jeu. »

CHAMPIONS DE FRANCE

« Ce que j'apprécie le plus, c'est d'apprendre de nouvelles techniques et de recevoir des conseils. Sur le terrain, on essaie de les reproduire », explique Amandine Chevallier. Bruno Lisena s'entraîne beaucoup. Tous deux ont aujourd'hui un excellent niveau, qui leur a valu le titre de champions de France en pétanque adaptée en mai 2022. Les jeunes sportifs n'en sont pas à leur coup d'essai, puisqu'ils ont aussi décroché l'or aux Special Olympics de Genève en 2018, une compétition internationale qui a lieu tous les quatre ans pour les athlètes ayant un handicap mental. « A la fin, on ne sait plus où ranger toutes ces médailles ! » ironise Amandine Chevallier. Une chose est sûre, les deux champions n'en ont pas fini de briller... et de faire briller les yeux de leurs proches !